

Déclaration d'Addis-Abeba sur les télécommunications et les TIC

PANA, 02/02/2010 Addis-Abeba, Ethiopie - Dans le cadre de leur détermination à utiliser les Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour stimuler le processus d'intégration et de développement sur le continent, les dirigeants africains ont déclaré mardi les TIC, comme "un secteur hautement prioritaire". Dans leur "déclaration d'Addis-Abeba sur les Technologies de l'information et de la communication en Afrique", les chefs d'État ont par conséquent demandé à la Commission de l'Union africaine de fixer un agenda numérique fixant les principales étapes de ce processus.

Cet agenda va être élaboré en collaboration avec les communautés économiques régionales, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Union internationale des télécommunications et les institutions spécialisées dans le secteur des TIC en Afrique. Ils ont également demandé à la Commission de "mettre en place une approche intégrée ainsi qu'un mécanisme de coordination impliquant les principaux acteurs africains et les partenaires au développement pour la mise en œuvre et le suivi de la Déclaration". Cette déclaration est conforme au thème de la 14^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement dans la capitale éthiopienne, à savoir: "Les Technologies de l'information et de la communication en Afrique: Défis et perspectives pour le développement". Les dirigeants ont entrepris "d'intensifier les activités de mise en œuvre du Cadre de référence pour l'harmonisation des politiques en matière de télécommunications et de TIC et de la réglementation en Afrique, de l'action pour le développement du secteur postal ainsi que le Plan d'action régional africain sur l'économie de la connaissance". L'Afrique est la région du monde la moins développée. Avec une population de 922 millions d'habitants représentant 14% de la population mondiale, l'Afrique en 2006 ne comptait que 2,1% des lignes de téléphone fixe du monde, ce qui équivaut à 28,5 millions de lignes, soit une densité de 03 lignes fixes pour 100 habitants. Également en 2006, l'Afrique représentait 5% et 2% des utilisateurs et des abonnés d'Internet dans le monde, ce qui faisait moins de 5 utilisateurs pour 100 habitants contre une moyenne mondiale de 17%, de 11% en Asie, de 35,7% en Europe et de 37% en Amérique. Le Commissaire de l'UA pour les Ressources Humaines, la Science et de la Technologie (HRST), M. Jean-Pierre Ezine, a déclaré qu'une "volonté politique" était nécessaire ainsi que des politiques d'harmonisation pour accélérer l'utilisation des TIC pour soutenir les efforts de développement sur le continent. En prêtant une oreille attentive à cet appel, les dirigeants ont déclaré qu'ils renforceraient les programmes nationaux et la coopération régionale pour le développement et l'interconnexion des structures à large bande, le déploiement des Points d'échange Internet régionaux et la connectivité en zone rurale. Ils se sont également engagés à mettre en œuvre des programmes et des actions sur la formation, l'acquisition des compétences de base en matière de TIC et le renforcement des capacités, en particulier pour les organes nationaux et régionaux, à promouvoir la recherche et les activités de développement ainsi que la mise en place d'un environnement réglementaire favorable. Les dirigeants africains ont invité les partenaires au développement, en particulier les institutions de financement, à soutenir la mise en œuvre de cette Déclaration.